

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre avril à dix-huit heures,

le **Bureau**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
 en exercice : 23
 présents : 18
 procuration : 1
 votants : 19

Date de convocation :
 12 avril 2023

PRESENTS : A RIESEN, M GENOUD, P-J CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, P CHASSOT, E ROSAY, M MERMIN, C VINCENT, L DUPAIN, V LECAUCHOIS, J BOUCHET, M DE SMEDT, B FOL, A MAGNIN, J LAVOREL, L CHEVALIER, F DE VIRY,

REPRESENTEE : M GRATS par C VINCENT,

ABSENTS : S BEN OTHMANE, J-L PECORINI, J-C GUILLON, F BENOIT.

Secrétaire de séance : Madame Véronique LECAUCHOIS

Délibération n° 20230424_b_fin17

7.5 SUBVENTIONS

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Bureau,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4ème Vice-Président,

La Communauté de Communes subventionne, conformément à ses statuts, les associations, les lycées et collèges, ainsi que d'autres organismes dont le champ d'action et d'intervention présente un intérêt communautaire.

Chaque commission thématique a procédé à l'instruction des demandes dans son domaine de délégation.

Les demandes ne relevant pas de commission spécifique ont été traitées par le Comité de Présidence.

Le montant des subventions proposées pour 2023 s'élève à 311 702,73 € (dont subvention à l'EPIC de l'office du tourisme de 122 000 €). Les crédits sont prévus au budget.

Pour mémoire, le montant attribué en 2022 était de 295 616 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu les statuts de la Collectivité, et notamment en matière de politique en direction des associations et organismes,

Vu les avis des Commissions thématiques,

Les propositions d'attribution de subventions pour l'année 2023 sont les suivantes :

SPORT			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
Association des clubs de football du Genevois	3 600 €	3 600 €	3 600 €
Vélo club St-Julien	3 000 €	3 000 €	3 000 €

Présentation de Marie - Multisports	2 000 €	1 500 €	1 500 €
Présentation de Marie - Tennis	3 000 €	2 500 €	2 500 €
Collège Arthur Rimbaud - Sports scolaires	3 810 €	2 100 €	2 100 €
Saint-Vincent - Rencontres sportives	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Collège Jean Jacques Rousseau	2 500 €	1 500 €	1 500 €
Total SPORT	20 910 €	16 200 €	16 200 €

HABITAT			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
Habitat et Humanisme	20 600,00 €	20 600 €	20 600,00 €
Total HABITAT	20 600,00 €	20 600,00 €	20 600,00 €

SOCIAL			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
Mission locale	70 086,73 €	70 086,73 €	70 086,73 €
Unaterra - Soutien et accompagnement aux migrants	3 000 €	2 000 €	2 000 €
Accorderie	7 000 €	7 000 €	7 000 €
UP Univesrité Populaire du Vuache – Parentalité	500 €	500 €	500 €
AVIJ - Aides aux victimes et interventions judiciaires	9 500 €	9 500 €	9 500 €
Association conciliateurs de justice	500 €	500 €	500 €
Alfaa	5 000 €	3 500 €	3 500 €
Passage	5 616 €	5 616 €	6 216 €
ASSFAM association service social familial migrants	5 000 €	5 000 €	5 000 €
AIDES association de lutte contre le VIH (Observatoire transfrontalier)	300 €	300 €	300 €
ASJ74 athlé de Saint-Julien Sport Santé	5 000 €	2 000 €	2 000 €
Total SOCIAL	111 502,73 €	106 002,73 €	106 602,73 €

ECONOMIE - TOURISME			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
Initiative Genevois – Accompagnement des entreprises	18 000 €	18 000 €	18 000 €
ESI Institut Scientifique Européen - Formations	30 000 €	10 000 €	10 000 €
Office du tourisme - Convention	122 000 €	122 000 €	122 000 €
COFG coopération des organismes de formation du genevois - Plan d'action orientation élèves	5 900 €	5 900 €	5 900 €
Total ECONOMIE - TOURISME	175 900 €	155 900 €	155 900 €

EDUCATION			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
Collège Jean Jacques Rousseau – Défi lecture	400 €	400 €	400 €
Collège Jean Jacques Rousseau – Prix littérature	650 €	650 €	650 €
Collège Arthur Rimbaud – Défi lecture + prix littéraire	1 050 €	1 050 €	1 050 €
Total EDUCATION	2 100 €	2 100 €	2 100 €

DIVERS			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
La Salévienne – Soutien loyer	1 800 €	1 800 €	1 800 €
Rotary	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Total DIVERS	3 800 €	3 800 €	3 800 €

TRANSITION ECOLOGIQUE			
ORGANISMES	DEMANDE	AVIS COMMISSION ET COPRE	PROPOSITION DU BUREAU
Association du festival du film vert	1 500 €	1 500 €	1 500 €
Abondance Primhostein Montbéliarde Hérens Vaches en piste	10 000 €	4 000 €	4 000 €
Centre de sauvegarde de la faune sauvage	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Total TRANSITION ECOLOGIQUE	12 500 €	6 500 €	6 500 €

RECAPITULATIF	TOTAL DEMANDES	TOTAL AVIS COMMISSION ET COPRE	TOTAL PROPOSITIONS DU BUREAU
	347 312,73 €	311 102,73 €	311 702,73 €

DELIBERE

Article 1 : approuve les subventions de fonctionnement 2023 présentées ci-dessus.

Article 2 : rappelle que les crédits sont inscrits au budget principal- exercice 2023– chapitre 65.

Article 3 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 19
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le :

Publiée électroniquement le :

La secrétaire de séance
Véronique LECAUCHOIS




Le Président,
Pierre-Jean CRASTES




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.